

PRIX DE LA FONDATION COALLIA STÉPHANE HESSEL INSTITUT DE FRANCE 2023 POUR L'INNOVATION SOCIALE APPEL À CANDIDATURES

Créé par la Fondation Coallia Stéphane Hessel – Institut de France, le prix pour la promotion de l'ingénierie et de l'innovation sociales encourage et récompense des initiatives destinées à améliorer la qualité de prise en charge des personnes en insertion ou en difficulté sociales.

CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES

Le prix de la Fondation Coallia Stéphane Hessel – Institut de France vise à soutenir et mettre en lumière la capacité des acteurs du secteur social à inventer, innover et à mettre en œuvre des projets ou des dispositifs d'ingénierie sociale variés au service des personnes les plus fragiles.

CANDIDATS ET PROJETS ELIGIBLES

Le prix est ouvert aux structures de l'économie sociale et solidaire soumises au droit français listées ci-dessous :

- Les associations régies par la loi de 1901
- Les entreprises adaptées (AE) et les services d'aide par le travail (ESAT)
- Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Les entreprises solidaires agréées ou éligibles à l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)

Les candidats devront présenter un projet original dans le domaine social ou médico-social permettant l'amélioration des conditions de vie ou d'accompagnement de personnes en difficulté sociales. Les projets récompensés devront ainsi porter sur la mise en place d'actions concrètes dans les domaines : éducatifs, linguistiques, relationnels, de l'insertion, du soin, de l'hébergement, de la culture, de l'expression de la citoyenneté, de l'apprentissage ou de l'animation et démontrer leur caractère innovant.

PRIX DÉCERNÉ

Le prix récompense le caractère innovant et la démarche d'ingénierie sociale de projets d'insertion et d'accompagnement social existants, en cours de réalisation ou en gestation. La dotation se décompose comme suit :

1er prix : 10 000€
2e prix : 5 000 €
3e prix : 2 000 €.

Ces financements ne peuvent être considérés comme stables et ont pour objectif de servir concrètement la mise en œuvre et la réalisation du projet lauréat.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES PROJETS

Les projets sont examinés et présélectionnés par un jury composé de professionnels du secteur social, médico-social ou du monde de l'ESS et possiblement d'usagers de dispositifs sociaux et médico-sociaux. La décision du jury est soumise au Conseil d'administration de la fondation, auquel revient le choix final des lauréats.

Les projets présentés devront répondre aux critères suivants :

- Caractère original et innovant du projet
- Utilité sociale du projet / impact sur les parties prenantes
- Réplicabilité du projet
- Viabilité économique
- Faisabilité technique
- Pérennité du projet
- Pertinence de la méthode d'évaluation (qualitative et quantitative)
- Adéquation avec les valeurs et missions de la fondation.

CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURES

- Date limite de réponse : 15 décembre 2023
- Présélection des projets par un jury de professionnels du secteur : décembre 2023
- Sélection des lauréats par le Conseil d'administration : janvier 2024
- Remise des prix : à définir

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à télécharger <https://www.institutdefrance.fr/lesfondations/coallia-stephane-hessel/>

Les dossiers sont à retourner complétés et accompagnés des pièces demandées avant le 15 décembre 2023 minuit par courrier électronique selon les modalités indiquées dans le cadre ci-dessous.

Les dossiers de candidature doivent être adressés par **courrier électronique en un fichier unique** au format PDF portant en objet la mention « AAC2023 – Innovations sociales »

à l'adresse suivante :

mecenat@coallia.org
01 53 46 39 41

au plus tard le 15 décembre 2023

L'appel à candidatures est aussi consultable en ligne à l'adresse suivante :

www.institutdefrance.fr et sur **www.coallia.org**